



DONNER AU SUIVANT...

Bonne rentrée!

L'année scolaire 2019-2020 est déjà entamée et les enfants ont pris le temps de bien renouer avec leurs amis et découvrir leur nouvel enseignant.

Il me fait plaisir de vous avoir rencontrés le 29 août à la rentrée de votre enfant. Nous aurons la chance de mieux faire connaissance tout au long de l'année, entre autres à la fête de la rentrée le 13 septembre.

Avec le début d'année viennent les rencontres de parents. Vous retrouverez dans cet info-parents toutes les informations concernant celles-ci. Vous y retrouverez aussi de l'information sur les activités parascolaires, la photo scolaire en plus de plusieurs détails concernant la vie scolaire à notre école.

Bon mois de septembre!

Antoine Leblanc, directeur



Bonne rentrée scolaire à tous nos élèves!

Absence d'un élève

Lors de l'absence de votre enfant, **vous devez aviser l'école avant 7 h 55**. Vous pouvez le faire en laissant un message sur la boîte vocale de l'école, en tout temps, 24 h / 24, au **(514) 380-8899 poste 4251**.

Lorsque votre enfant fréquente habituellement le service de garde en fin de journée et qu'il doit s'en absenter, nous vous demandons d'en aviser l'école **avant 11h15** pour le dîner ou **avant 14h45** pour la fin d'après-midi au poste 4258 (514-380-8899). Votre enfant peut aussi laisser une note signée et datée au service de garde. Veuillez noter que si votre enfant est absent pour la journée, la secrétaire avisera le service de garde de son absence.

Assemblée générale des parents : invitation

L'école tiendra son assemblée générale des parents le 12 septembre, à **19 h 10**, à la **palestre**. Lors de cette courte rencontre, vous pourrez proposer votre candidature pour devenir membre du conseil d'établissement. 3 postes sont actuellement à combler. Ce comité se réunit généralement 5 à 6 fois par année pour discuter et décider de divers points en lien avec la vie scolaire de votre enfant. Nous vous attendons donc en grand nombre.

Fête de la rentrée – vendredi 13 septembre

Nous vous attendons le 13 septembre dès 11h30 à la **Fête de la rentrée**. À l'occasion de cette fête, nous effectuerons le lancement de notre nouveau projet éducatif dans la bonne humeur. Musique, jeux gonfables et autres surprises sont au programme. Toutes les informations de cette fête se retrouvent avec cet envoi. Au plaisir de vous compter nombreux à la Fête de la rentrée!

Bibliothèque - bénévoles recherchés

Comme à chaque année, nous sommes à la recherche de parents ou grands-parents qui aimeraient donner de leur temps pour aider à la bibliothèque lors des périodes de leur(s) enfant(s) ou petit(s) enfant(s). Cela représente environ 1 heure par semaine ou plus selon vos disponibilités. Si cela vous intéresse, veuillez donner votre nom et numéro de téléphone au secrétariat et il nous fera plaisir de communiquer avec vous.

Photo scolaire

La photo scolaire de votre enfant se déroulera le jeudi le 26 septembre. Afin d'obtenir de meilleurs résultats, il est préférable que les enfants ne portent pas de vert.



Administration de médicaments

Dans le cas où nous devrions administrer un médicament à votre enfant, vous devrez compléter le formulaire « Formulaire d'autorisation pour l'administration de médicaments prescrits » que l'enseignante de votre enfant vous fournira sur demande.

Après avoir complété ce formulaire vous pourrez donner le médicament à l'enseignante dans l'emballage original avec l'étiquette de prescription collée sur le médicament.

Au calendrier

12 septembre:

Rencontres de parents et assemblée générale à 19h10.

13 septembre 13h: Fête de la rentrée.

26 septembre: photo scolaire.

27 septembre: journée pédagogique.

30 septembre: prise de présences du Ministère (la présence de votre enfant est importante).

Rencontres de parents enseignants (sans la présence des enfants)

Jeudi 12 septembre

18h15 à 19h

Préscolaire :

Madame Christine Dubreuil 011, local 109

Madame Véronique Girard 012, local 125

Madame Katie Dorval 013, local 111

Madame Caroline Gingras 014, local 123

Deuxième cycle :

Madame Lauraine Mercier 301, local 205

Madame Véronique Montigny 302, local 204

Monsieur Stéphan Dansereau 401, local 222

Madame Karine Shaw, 402, local 251

19h30 à 20h15

1^{er} cycle :

Madame Julie Prud'homme 101, local 215

Madame Anne-Marie Sylvain 102, local 213

Madame Pascale Corbin 201, local 214

Madame Isabelle Caron 202, local 202

Troisième cycle :

Madame Sophie Mailhot 501, local 252

Madame Johanne Aubé 502, local 203

Madame Josiane Benoit 601, local 206

Madame Anny Lessard 602, local 207

➔ Veuillez entrer par la porte A (secrétariat).



Horaire de la journée

Veillez noter qu'aucun élève ne peut entrer sur la cour d'école avant 7 h 47. Seuls les élèves du service de garde y sont autorisés en ayant, au préalable, donné leur présence à l'accueil du service de garde. Les élèves marcheurs, les élèves transportés par autobus ou par leurs parents peuvent entrer sur la cour à ce moment.

La cloche d'entrée des élèves sonne à 7 h 51 et les cours débutent à 7 h 55.
Le départ pour la période du dîner est à 11 h 18.

Au retour du dîner, aucun élève ne peut entrer dans la cour d'école avant 12 h 35. Seuls les élèves du service de garde peuvent être présents dans la cour. Les élèves marcheurs ou transportés par leurs parents doivent arriver dans la cour d'école à 12 h 35. **La cloche d'entrée des élèves sonne à 12 h 37 et les cours débutent à 12 h 41.**

Le départ en après-midi est à 15 h 01. L'autobus quitte à 15 h 10.

La ponctualité est une bonne habitude à prendre.
Merci de votre collaboration.

Le départ du service de garde

Pour des raisons de sécurité, nous vous rappelons qu'il nous est interdit de laisser partir un élève sans départ autorisé. Si vous lui écrivez un mot daté et signé, il pourra quitter l'école. Il vous est possible de venir le chercher suite au départ des autobus, à partir de 15h10 . Merci de votre compréhension.

Débarcadère

Nous demandons votre collaboration lors de vos visites à l'école. Nous vous demandons de vous stationner sur les rues avoisinantes et non dans le stationnement du personnel. Nous vous rappelons également qu'il est interdit de se stationner dans le débarcadère afin que les berlines puissent utiliser les places près de la porte du service de garde pour récupérer les enfants en toute sécurité. Il est également interdit de se stationner dans la sortie d'urgence donnant sur la cour des petits.

Quelques photos de notre première journée d'école

